



Infos générales

La course « Les 6 heures du VCM, est un événement organisé par l'association Vélo Club Margaritain (V.C.M). Il s'agit d'une épreuve sportive en pleine nature sur circuit privé et fermé ouverte aux coureuses et coureurs licenciés ou non.

Organisation générale du départ

Il a lieu le dimanche 10 mai 2015 à 10h à GEOPARC, au niveau de la zone de relais. La fin de l'épreuve sera signalée à 16h. Reconnaissance du circuit de 8h à 9h. Un briefing est organisé à 9h45 sur la ligne de départ.

Organisation de l'arrivée

La fin de l'épreuve est signalée après 6h de course. Tous les coureurs présents alors sur le circuit pourront finir leur tour qui sera comptabilisé.

Inscriptions

Les tarifs

- Tarif Solo : 12€
- Tarif Équipe : 10€/pers.
- Tarif Équipe de 6 coureurs : 10€/pers. Gratuit pour le 6ème coureur soit 50€ le tarif global.

Majoration de 3 euros sur place le jour même avant 9h30 (s'il reste des dossards à attribuer)

Elles sont à adresser par courrier obligatoirement

VCM (Vélo Club Margaritain)
18 rue de l'Etang
88100 SAINTE-MARGUERITE
tél. : 07.81.39.68.67
adresse mail : veloclubmargaritain@yahoo.fr

Mode de règlement : espèces ou chèques à adresser à l'ordre de V.C.M (Vélo Club Margaritain). Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard et sa puce à une tierce personne (extérieure à l'équipe) sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Annulation de course

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de l'écourter sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Retrait des dossards et des puces

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard, il ne devra en aucun cas être réduit, ni découpé, ni plié sous peine de disqualification. La puce autocollante sera fixée sur le casque, Les dossards et les puces sont à retirer la veille de la course de 15h à 18h à Géoparc (Saint-Dié) ou le matin de l'épreuve de 7h30 à 9h30 sur le site de la course (Géoparc). Le Capitaine de l'équipe viendra retirer les dossards et les puces.

Certificat médical

Pour les licenciés, joindre obligatoirement au dossier d'inscription une copie de la licence FFC ou Triathlon, de la licence compétition FSCF, FSGT et UFOLEP avec la mention « cyclisme en compétition ».

Pour les non-licenciés ou autre licence sportive joindre obligatoirement au dossier d'inscription une copie du certificat médical, datant de moins de 6 mois avec la mention : « non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition ». Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Accompagnateur

Aucun accompagnateur n'est autorisé sur l'anneau du circuit pendant la course. Des espaces publics seront réservés aux accompagnateurs et au public.

Chronométrage

Un système de chronométrage par puces électroniques sera utilisé. Elles vous seront remises avec votre dossard. Ces puces sont la propriété des organisateurs et ont été spécialement conçues pour cette épreuve.

Le dossard et les puces sont à redonner à l'arrivée.

Passage de relais

Le passage de relais, s'effectue pied à terre par le relayeur après contact de la main par le passeur, uniquement au niveau de la zone de relais sous contrôle d'un commissaire de course.

Les relais sont totalement libres dans le temps. La vitesse dans la zone de relais est réduite. En cas de non respect, les commissaires de course peuvent imposer des pénalités.

Abandon

En cas d'abandon, vous devez remettre le dossard et la puce à l'organisation.

Nombre d'équipes

Afin de garantir un maximum de qualité à l'organisation des 6 heures du VCM, nous gardons la possibilité de limiter le nombre de participants. Les premiers inscrits seront, bien entendu, prioritaires.

Composition des équipes

Solo : âge minimum 18 ans (certificat médical, licence FFFC UFOLEP obligatoire)

Équipe : 1 capitaine âge minimum 18 ans révolu et maximum 5 équipiers d'âge minimum 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs), équipe mixte possible.

Point de contrôle

Le Directeur de course et les commissaires de course contrôleront le respect du règlement tout au long de l'épreuve, au niveau du passage de relais, du parc à vélos ainsi que sur le parcours. Tout manquement pourra faire l'objet de sanctions prononcées par la direction de course.

Assistance

L'assistance mécanique sur le circuit est interdite. L'aide mécanique et humaine est autorisée sur les paddocks, la zone d'assistance technique ainsi que sur les lieux d'installation des coureurs. En cas de problème mécanique, le coureur devra terminer son tour pour rejoindre la zone de relais par ses propres moyens.

Possibilité de mise hors course

En cas de jet de bouteilles vides, emballages en tous genres, papiers, plastiques hors zone de propreté. « Respectons l'environnement » En cas de non respect du règlement, ou tout comportement dangereux sur le circuit (alcool...).

Service médical

En cas d'accident, prévenir le PC secours qui coordonnera les secours.

Sanitaires

Des sanitaires sont à disposition pour l'épreuve.

Assurance

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile couvrant celle de leurs préposés et de tous les participants aux 6 heures du VCM. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Animations

Mise en place d'animations pour tous : salon du 2 roues (vélos, motos...), buvette restauration ...

Limites d'âge

16 ans pour les coureurs en équipe avec un capitaine d'équipe obligatoirement majeur (18 ans révolus).

Pour le challenge solo, les coureurs doivent être au moins âgés de 18 ans révolus.

Récompenses

Une coupe est remise aux premiers chaque catégorie. Des lots sont remis aux premiers de chaque catégorie.

Challenge solo homme et femme par catégorie (recréée pour les besoins de l'épreuve)

- 18 - 29 ans
- 30 - 39 ans
- 40 - 49 ans
- 50 - 59 ans
- Plus de 60 ans

Challenge par équipe (6 personnes maximum).

A l'heure de l'impression de ce document, les lots ne sont pas définis, mais nous nous dirigeons vers des lots identiques pour tous les coureurs récompensés.

Règles techniques

1. Vélos autorisés : Vélo de route, VTC. Les vélos couchés sont autorisés mais concourent en catégorie handisport, VTT.
2. Vélos non autorisés : vélos contre la montre, vélos à pignon fixe, vélos pliants, vélos électriques.
3. Les vélos doivent satisfaire aux normes de sécurité suivantes : embouts de guidon et potences bouchés, absence de parties saillantes.
4. Les prolongateurs de guidon (cornes) ou guidons de triathlète sont interdits.
5. Il est possible d'avoir différents vélos dans la même équipe.
6. Les vélos peuvent être entreposés dans le parc à vélos réservé aux concurrents (antivol conseillé).
7. Le port du casque (norme CE), homologué et attaché, est obligatoire.

Programme

- Le samedi 9 mai 2015:
 - 15h – 18h : retrait des dossards et des puces à GEOPARC (Saint-Dié).
- Le dimanche 10 mai 2015:
 - De 7h30 à 9h30 : retrait des dossards et des puces à GEOPARC
 - de 8 h 00 à 9 h 00 reconnaissance du parcours
 - 9h45 : briefing
 - 10h : départ des 6 heures du VCM
 - 16h : fin de course
 - 16h30 : remises de prix

Fiche technique du circuit

Distance : 2500 m

Accès au circuit

L'accès au circuit est autorisé à partir du 10 mai 2015 uniquement de 8h à 9h pour la reconnaissance et à partir de 10h pour la course. L'entrée au circuit est gratuite pour tous.

Objectif « ambiance »

Les 6 heures du VCM s'inscrivent dans la démarche d'un événement sportif, familial, convivial et festif. La course Les 6 heures du VCM n'est pas une épreuve traditionnelle. Il faut y participer pour le cadre, la qualité de l'organisation, pour passer un bon moment en famille, entre collègues ou amis, pour rencontrer d'autres coureurs et avoir le temps de discuter (pour les équipes), pour se dépasser... La compétition est bien là... mais le plus important réside dans le plaisir que peuvent avoir les coureurs à participer à cette épreuve atypique. Nous souhaitons attirer sur cette course des compétiteurs bien sûr, mais aussi des coureurs de tous niveaux et les pratiquants de tous les sports pour favoriser l'ambiance de ces 6 H.

Parking

Un parking gratuit est situé à proximité immédiate du circuit.

CNIL

Conformément à la loi dite « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse

Utilisation d'image

Le participant autorise expressément les organisateurs des 6 heures du VCM ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux 6 heures du VCM, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Conclusion

Tout concurrent qui s'inscrit déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.